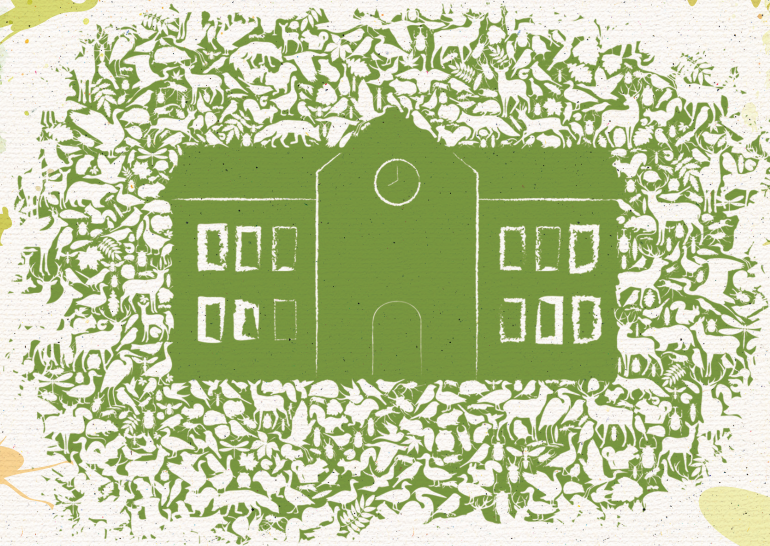




BIODIV'EST

ENGAGER VOS ÉLÈVES DANS UN PROJET EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DE VOTRE COMMUNE

AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROFESSIONNEL
DE L'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

Un engagement collectif pour la biodiversité

Le projet Life Biodiv'Est (LIFE20 IPE/FR/0019) est cofinancé par le programme LIFE de l'Union Européenne, ainsi que de nombreux partenaires publics.

→ Pour plus d'information : <https://biodiversite.grandest.fr/life-biodivest/>





ÉCOLES MATERNELLES, ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, COLLÈGES, LYCÉES : VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER À L'ACTION SCOLAIRE LIFE BIODIV'EST !

Pourquoi participer ?

- Pour mener un projet dans la durée avec vos élèves (sur une ou deux années scolaires).
- Pour amener vos élèves à être régulièrement au contact de la nature, et les sensibiliser à l'importance de la biodiversité.
- Pour bénéficier de l'accompagnement sur 10 à 12 demi-journées, d'une association d'éducation à la nature, à l'environnement et au Développement Durable (ENEDD), financée par les partenaires du projet Life Biodiv'Est.
- Pour partager votre expérience avec d'autres enseignants, écoles, établissements scolaires et associations d'ENEDD participant à l'action Life Biodiv'Est, à l'occasion d'une journée d'échanges.

Quel type de projet proposer ?

- Un projet co-construit avec une association d'ENEDD.
- Un projet qui investira un ou plusieurs lieux de nature, proches de votre école ou établissement scolaire.
- Un projet qui permettra aux élèves d'une classe, d'un club, d'un groupe d'éco-délégués, d'explorer un milieu/enjeu naturel, d'approfondir une problématique locale de biodiversité, de réaliser des actions concrètes pour la préserver, de partager et valoriser ces résultats auprès d'acteurs de votre territoire.
- Un projet qui impliquera votre établissement, votre commune et/ou d'autres acteurs locaux.

Qui peut participer ?

- Les établissements scolaires publics et privés, IME, ITEP.
- Le projet doit être porté par un enseignant, un conseiller principal d'éducation ou un référent d'un club en lien avec l'EDD.
- Le projet doit être co-construit avec une association membre du réseau territorial d'ENEDD de votre Académie.

Qui contacter ?

Le réseau d'ENEDD de votre Académie qui vous mettra en relation avec une structure de son réseau proche de votre territoire.

Cliquer pour contacter le réseau de votre territoire et remplissez le formulaire d'intention.



[Lien](#)

[Lien](#)